

Selas IMAGERIE SCINTIGRAPH.

5 allée des Pays-Bas

80090 AMIENS

Exercice clos le : 31 décembre 2024

APE : 8622A

SIRET : 51431864100016



Pour extrait
certifié conforme

Paul Ferenczi,
Président

DocuSigned by:

1C36F25104864CC...

ACOGEX SAS
111 BOULEVARD DES ETATS-UNIS
60200 COMPIEGNE

Tél : 0344233707
E-mail : contact@acogexsa.fr

SOMMAIRE

Selas IMAGERIE SCINTIGRAPH.

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

BILAN	3
Bilan - Actif	4
Bilan - Passif	5
COMPTE DE RESULTAT	6
Compte de résultat synthétique	7
Soldes Intermédiaires de Gestion	9
ANNEXE COMPTABLE	10
Annexe des comptes annuels	11
IMPRIMES FISCAUX	23
Réal Normal BIC	24
DETAIL DES COMPTES	55
Bilan Actif Détaillé	56
Bilan - Passif détaillé	58
Compte résultat détaillé	60

BILAN

BILAN - ACTIF

Selas IMAGERIE SCINTIGRAPH.

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ACTIF	Valeurs au 31/12/24			% de l'actif	Valeurs au 31/12/23		% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes				
Capital souscrit non appelé							
ACTIF IMMOBILISÉ							
Immobilisations incorporelles				8			10
Frais d'établissement							
Frais de développement							
Concessions, brevets et droits similaires							
Fonds commercial (1)	690 000		690 000		690 000		
Autres immobilisations incorporelles	76 203	64 578	11 625		24 863		
Immobilisations incorporelles en cours							
Avances et acomptes	34 452		34 452				
Immobilisations corporelles				36			31
Terrains							
Constructions	2 076 396	392 823	1 683 572		1 770 885		
Installations tech., matériel & outillages	2 171 227	428 578	1 742 649		444 503		
Autres immobilisations corporelles	79 536	64 282	15 254		7 837		
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)				1			1
Participations	5 174		5 174		4 674		
Créances rattachées à des participations							
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	42 076		42 076		42 076		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	5 175 063	950 261	4 224 802	45	2 984 837		42
ACTIF CIRCULANT							
Stocks et en-cours							
Matières premières et autres appro							
En-cours de production (biens et services)							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises							
Avances et acomptes versés sur commandes	1 536		1 536				
Créances				27			19
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	266 262		266 262		312 652		
Autres créances (3)	2 253 254		2 253 254		1 060 292		
Capital souscrit - appelé non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Actions propres							
Autres titres							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	2 690 374		2 690 374	28	2 716 507		38
Charges constatées d'avance (3)	45 429		45 429		31 476		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 256 854		5 256 854	55	4 120 927		58
Charges à répartir sur plusieurs exercices							
Primes de remboursement des emprunts							
Ecarts de conversion actif							
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	10 431 917	950 261	9 481 656	100	7 105 764		100

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

Selas IMAGERIE SCINTIGRAPH.

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PASSIF	Valeurs au 31/12/24	% du passif	Valeurs au 31/12/23	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 299 995)	299 995	3	300 000	4
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	30 000		30 000	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	684		2 225	
Report à nouveau	-4 512			
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	3 879 199	41	3 646 459	51
SITUATION NETTE	4 205 367	44	3 978 684	56
Subventions d'investissement	245 000	3	245 000	3
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 450 367	47	4 223 684	59
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 091 743	22	2 391 928	34
Emprunts et dettes financières diverses (3)	851			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs	220 595	2	194 102	3
Fournisseurs, factures non parvenues	73 509	1	70 627	1
Dettes fiscales et sociales	199 157	2	191 693	3
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	1 396 000	15	15 004	
Autres dettes	1 049 434	11	18 726	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	5 031 289	53	2 882 080	41
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	9 481 656	100	7 105 764	100

(1) Dont à plus d'un an
(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques
(3) Dont emprunts participatifs

5 031 289 2 118 804
763 276

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

Selas IMAGERIE SCINTIGRAPH.

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 Au 31/12/24	% CA	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	12 736 705	100	11 592 054	100	1 144 651	10
Montant net du chiffre d'affaires	12 736 705	100	11 592 054	100	1 144 651	10
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	3 500				3 500	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	52		17 731		-17 679	-100
Autres produits	8 801		22		8 779	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	12 749 059	100	11 609 807	100	1 139 251	10
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 847 680	15	1 607 999	14	239 680	15
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	3 435 959	27	2 026 927	17	1 409 033	70
Impôts, taxes et versements assimilés	199 260	2	204 035	2	-4 775	-2
Salaires et traitements	1 247 508	10	2 069 633	18	-822 126	-40
Charges sociales	483 475	4	475 636	4	7 839	2
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	364 919	3	374 354	3	-9 435	-3
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	24		412		-388	-94
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	7 578 824	60	6 758 996	58	819 828	12
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	5 170 235	41	4 850 812	42	319 423	7
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

Selas IMAGERIE SCINTIGRAPH.

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 Au 31/12/24	% CA	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	32 565		13 701		18 863	138
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	32 565		13 701		18 863	138
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	14 306		16 446		-2 140	-13
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	14 306		16 446		-2 140	-13
RÉSULTAT FINANCIER	18 259		-2 744		21 003	765
RÉSULTAT COURANT avant impôts	5 188 494	41	4 848 067	42	340 426	7
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	15 004		37 460		-22 455	-60
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	15 004		37 460		-22 455	-60
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	25 028		11 534		13 493	117
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.			10 126		-10 126	-100
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	25 028		21 661		3 367	16
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-10 023		15 799		-25 822	-163
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	1 299 271	10	1 217 407	11	81 864	7
TOTAL DES PRODUITS	12 796 628	100	11 660 968	101	1 135 660	10
TOTAL DES CHARGES	8 917 429	70	8 014 509	69	902 919	11
Bénéfice ou Perte	3 879 199	30	3 646 459	31	232 740	6

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

Selas IMAGERIE SCINTIGRAPH.

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 Au 31/12/24	en %	Du 01/01/23 Au 31/12/23	en %	Variation	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	12 736 705	100	11 592 054	100	1 144 651	10
Ventes de marchandises - Coût d'achat des march. vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue (biens et services) * + / - Production stockée * + Production immobilisée *	12 736 705	100	11 592 054	100	1 144 651	10
PRODUCTION DE L'EXERCICE *	12 736 705	100	11 592 054	100	1 144 651	10
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	12 736 705	100	11 592 054	100	1 144 651	10
- Matières premières * - Sous-traitance (directe) *	1 847 680	15	1 607 999	14	239 680	15
MARGE DE PRODUCTION *	10 889 026	85	9 984 054	86	904 971	9
MARGE BRUTE TOTALE	10 889 026	85	9 984 054	86	904 971	9
- Autres achats - Charges externes	121 009 3 314 950	1 26	189 538 1 837 389	2 16	-68 529 1 477 562	-36 80
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	7 453 066	59	7 957 128	69	-504 062	-6
Subventions d'exploitation - Impôts, taxes et versements assimilés - Salaires et traitements - Charges sociales Total	3 500 199 260 1 247 508 483 475 -1 926 743	 2 10 4 -15	 204 035 2 069 633 475 636 -2 749 304	 2 18 4 -24	 3 500 -4 775 -822 126 7 839 822 562	 -2 -40 2 30
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	5 526 324	43	5 207 823	45	318 500	6
Reprises sur dép., prov., amortis + Transferts de charges d'exploitation + Autres produits d'exploitation - Dotations amort. et dépréciations - Autres charges d'exploitation Total	 52 8 801 364 919 24 -356 089	 3 -3	 17 731 22 374 354 412 -357 012	 3 -3	 -17 679 8 779 -9 435 -388 923	 -100 -3 -94
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	5 170 235	41	4 850 812	42	319 423	7
Opérations en commun + Produits financiers - Charges financières Total	 32 565 14 306 18 259	 	 13 701 16 446 -2 744	 	 18 863 -2 140 21 003	 138 -13 765
RÉSULTAT COURANT	5 188 494	41	4 848 067	42	340 426	7
+ Produits exceptionnels (1) - Charges exceptionnelles (2) - Participation des salariés - Impôt sur les bénéfices (IS) Total	 15 004 25 028 1 299 271 -1 309 294	 10 -10	 37 460 21 661 1 217 407 -1 201 608	 11 -10	 -22 455 3 367 81 864 -107 686	 -60 16 7 -9
RÉSULTAT EXERCICE	3 879 199	30	3 646 459	31	232 740	6

(1) dont produits cessions éléments cédés

(2) dont valeurs comptables éléments cédés

* La colonne en % correspond à la variation par rapport à la production de l'exercice

ANNEXE COMPTABLE

Selas IMAGERIE SCINTIGRAPH.

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Selas IMAGERIE SCINTIGRAPH.

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
IMMOBILISATIONS CORPORELLES
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
CRÉDIT BAIL
LOCATIONS
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS
Variations de la réserve spéciale de réévaluation
Variations de la provision spéciale de réévaluation
ÉTAT DES STOCKS
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES
EFFETS DE COMMERCE
ENTREPRISES LIÉES
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF
LES ENGAGEMENTS
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES
LES EFFECTIFS
CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR CAPITAUX PROPRES
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS
TRANSFERTS DE CHARGES
ANNEXES COVID-19
DETTES LIÉES À LA COVID-19
COMMENTAIRES

Informations		
Produites	Non produites	
	NS	NA
O		
O		
O		
O		
O		
		NA
		NA
		NA
		NA
O		
		NA
		NA
		NA
O		
		NA
O		
O		
		NA
		NA
		NA
		NA
O		
		NA
		NA
		NA
		NA

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Selas IMAGERIE SCINTIGRAPH.

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 9 481 656,09 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 3 879 199,43 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Le 26 mars 2024, la Selarl d'Imagerie Scintigraphique a été transformée en Selas.

Le 29 mars 2024, la Selas d'Imagerie Scintigraphique a absorbé la spfpl de Médecine Nucléaire. Les incidences dans les comptes de la Selas d'Imagerie Scintigraphique sont les suivantes :

- Charges de la spfpl reprises dans la Selas : 3 466,64 euros
- Produits de la Spfpl repris dans la Selas : 6 149,19 euros

Soit une incidence bénéficiaire dans le résultat de la Selas de 2 682,55 euros.

Les écarts de fusion ont, conformément au pacte de fusion, été mis en report à nouveau négatif.

Suite à l'opération de fusion-absorption, la valeur nominale des actions a été divisée par 4; des actions de préférence ont été créées et remises en échange des anciennes actions ordinaires.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Aucun changement de méthodes et d'estimation n'est intervenu en cours d'exercice.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Selas IMAGERIE SCINTIGRAPH.

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	10 à 28 ans ans
- Installations techniques	4 à 10 ans ans
- Matériels de bureau	3 à 5 ans ans
- Mobilier	7 ans ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Selas IMAGERIE SCINTIGRAPH.

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AVANCES ET ACOMPTES	
Désignation	VALEUR NETTE
Logiciels	11 625
Avances et acomptes versés sur Immobilisations incorporelles	34 452
TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, AVANCES ET ACOMPTES	46 077

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Selas IMAGERIE SCINTIGRAPH.

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A		IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
					suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR	Frais d'établissement et de développement			TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL	761 562	39 093	
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre		2 076 396		1 396 000	
		Sur sol d'autrui					
	Inst. générales, agencts & aménagts construct.						
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			775 227			
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers		65 301			14 234
		Matériel de transport					
		Matériel de bureau & mobilier informatique					
Emballages récupérables & divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL				2 916 924	1 410 234		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations			4 674	500		
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières			42 076			
TOTAL				46 750	500		
TOTAL GENERAL				3 725 235	1 449 827		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
				par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.		TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles		TOTAL			800 655	
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre				2 076 396	
		Sur sol d'autrui					
	Inst. gal. agen. amé. cons						
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			2 171 227			
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers			79 536		
		Matériel de transport					
		Mat. bureau, inform., mobilier					
Emb. récupérables & divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL					4 327 158		
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations				5 174		
	Autres titres immobilisés						
	Prêts & autres immob. financières				42 076		
TOTAL					47 250		
TOTAL GENERAL					5 175 063		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Selas IMAGERIE SCINTIGRAPH.

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		46 699	17 879		64 578
TOTAL		46 699	17 879		64 578
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui	305 511	87 312		392 823
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		330 724	97 853		428 578
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	57 464	6 818		64 282
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		693 699	191 983		885 683
TOTAL GENERAL		740 398	209 863		950 261

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Selas IMAGERIE SCINTIGRAPH.

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	42 076		42 076
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	266 262	266 262	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	15 324	15 324	
	Etat & autres			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques	500	500	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	2 237 429	2 237 429	
	Charges constatées d'avance	45 429	45 429	
	TOTAUX	2 607 020	2 564 944	42 076
Renvois	(1) Montant			
	(2) des			
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Selas IMAGERIE SCINTIGRAPH.

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	45 429
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	45 429

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	1 424
Disponibilités	1 385
TOTAL	2 809

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Selas IMAGERIE SCINTIGRAPH.

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine	519	519		
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	2 091 225	2 091 225		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	294 104	294 104		
Personnel & comptes rattachés	90 891	90 891		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	90 271	90 271		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	17 995	17 995		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés	1 396 000	1 396 000		
Groupe & associés (2)	851	851		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	1 049 434	1 049 434		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	5 031 289	5 031 289		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Selas IMAGERIE SCINTIGRAPH.

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	956
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	73 509
Dettes fiscales et sociales	104 015
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	178 481

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Selas IMAGERIE SCINTIGRAPH.

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 26 441,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux de charge	40,00 %
Taux d'actualisation	2,73 %
Table de mortalité	INSEE 2024
Départ volontaire à	65 ans

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir	77 857					77 857
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails	26 979					26 979
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	104 836					104 836
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	104 836					104 836

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Selas IMAGERIE SCINTIGRAPH.

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS		
DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
Frais de fusion	25 028	
Litiges fournisseurs		15 004
TOTAL	25 028	15 004

NOUVEAUTES :

- Une nouvelle créance d'impôt, créée par la loi de finances pour 2022 et modifiée par la loi de finances pour 2024, est intégrée à ce formulaire :

La créance d'impôt en faveur des investisseurs institutionnels dans le logement locatif intermédiaire (2LI) : L'article 81 de la loi n° 2021-1900 de finances pour 2022 a créé une créance en faveur des investisseurs institutionnels dans le logement locatif intermédiaire, codifiée à l'article 220 Z septies du CGI. Cette créance est égale au montant de la taxe foncière sur les propriétés bâties prévue à l'article 1380 du CGI et remplace, à compter du 1er janvier 2023, l'exonération de taxe foncière antérieure.

L'article 71 de la loi de finances pour 2024 (loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024) étend, toutes autres conditions étant par ailleurs remplies, le champ des bénéficiaires de la créance d'impôt sur les sociétés à l'ensemble des personnes morales. Cette extension s'applique aux logements dont la construction est achevée à compter du 1er janvier 2024. Compte tenu de ces modifications, la créance s'appelle désormais « créance d'impôt sur les sociétés en faveur du logement locatif intermédiaire ».

- Deux nouveaux crédits d'impôts, créés par la loi de finances pour 2024, sont intégrés à ce formulaire :

Le crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte « C3IV » (article 244 quater I du CGI) : L'article 35 de la loi de finances pour 2024 (n° 2023-1322 du 29 décembre 2023) a créé un crédit d'impôt en faveur des investissements dans l'ensemble des étapes stratégiques de la chaîne de production de batteries, de panneaux solaires, d'éoliennes ou de pompes à chaleur. Peuvent en bénéficier les entreprises qui implantent ou développent en France des capacités de production de ces équipements, de composants et sous-composants essentiels conçus et utilisés principalement comme intrants directs dans la production de ces équipements, ainsi que dans les outils de production et de valorisation des matières premières critiques également nécessaires à la production de ces équipements.

Le crédit d'impôt au titre des prêts avance mutation ne portant pas intérêt (CI PAM-TZ) (article 244 quater T du CGI) : l'article 71 de la loi de finances pour 2024 a instauré un crédit d'impôt en faveur des établissements de crédit, des sociétés de financement et des sociétés de tiers financement qui accordent des prêts avance mutation à taux zéro à des particuliers en vue de financer des travaux d'amélioration de la performance énergétique globale de logements achevés depuis plus de deux ans. Ces dispositions s'appliquent aux offres de prêts avance mutation ne portant pas intérêt émises à compter du 1er septembre 2024 et jusqu'au 31 décembre 2027.

- Par ailleurs, le crédit d'impôt en faveur du rachat des entreprises (RAC) (article 220 nonies) s'applique pour le rachat de tout ou partie du capital d'une société avant le 31 décembre 2022.

SELAS D'IMAGERIE SCINTIGRAPHIQUE

Société d'exercice libéral par action simplifiée
au capital de 299.995 €
siège social : 5 allée des Pays Bas - Clinique de l'Europe
Amiens (80090)
514 318 641 RCS Amiens
(Ci-après la « *Société* »)

EXTRAIT DU
PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le trente septembre,
A 18h30,

Les associés se sont réunis en assemblée générale ordinaire conformément aux articles 24 et suivants des statuts, (l'« **Assemblée** »), sur convocation du Président, Monsieur Paul Ferenczi.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émargée, en entrant en séance, par chacun des membres.

[...]

Ont délibéré sur les résolutions portant sur l'ordre du jour suivant :

- [...]
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

[...]

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'Assemblée **décide** d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024, et qui s'élève à la somme de 3.879.199 €, de la façon suivante :

Soit	3.879.199 €
Dont un montant de	4.512 €
sera affecté au compte « <i>report à nouveau</i> » qui	
sera apuré pour être porté d'un solde négatif de à	(4.512) €
un solde nul, soit	0 €
Auquel s'ajoute les « <i>autres réserves</i> »	684 €
Soit un bénéfice distribuable de	3.875.371 €
À titre de dividendes à hauteur de	3.874.000 €
Le solde, soit	1.371 €

Sera porté au compte « autres réserves » qui de 684 € sera ramené à 1.371 €.

Cette distribution représentant un dividende 32,28 euros par action pourra être mise en paiement à compter de ce jour.

L'Assemblée **prend acte**, en application de l'article 47 de la loi du 12 juillet 1965 (article 243 bis du Code Général des Impôts), qu'il a été versé au titre des trois derniers exercices sociaux, les dividendes suivants :

Exercice clos le	Dividende net
31 décembre 2023	3.648.000 €
31 décembre 2022	3.690.000 €
31 décembre 2021	3.399.900 €

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

[...]

NEUVIEME RESOLUTION

Pouvoir pour l'accomplissement des formalités légales

L'Assemblée **donne** tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet de procéder à toutes les formalités prescrites par la loi relativement à l'une ou plusieurs des résolutions adoptées aux termes du présent procès-verbal.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par le Président.

Pour extrait certifié conforme

DocuSigned by:

1C36F25104864CC...

Paul Ferenczi
Président

**Conformément à l'alinéa 4 de l'article 1375 du Code civil, le présent document est établi en un seul exemplaire numérique original, dont une copie sera délivrée à chacune des Parties, directement par « Docusign », qui est en charge de la mise en œuvre de la solution de signature électronique avancée dans les conditions requises par l'article 1366 et suivant du Code civil et par le décret d'application n° 2017-1416 du 28 septembre 2017.*

SELAS D'IMAGERIE SCINTIGRAPHIQUE

Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée au capital social de 299.995,00 Euros
Siège social : 05, allée des Pays-Bas
Clinique de l'Europe
80080 AMIENS

Rapport du Commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2024

I - RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Fitzgerald KRIEF

**Commissaire aux comptes
44, rue de la Faisanderie – 75116 Paris
Tel : 01.44.11.05.05
E-mail : partnersexpertise@orange.fr**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE COMPTABLE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

A l'Assemblée générale,

SELAS D'IMAGERIE SCINTIGRAPHIQUE
Médecine nucléaire
05, allée des Pays-Bas
Clinique de l'Europe
80090 AMIENS

I Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la Société SELAS D'IMAGERIE SCINTIGRAPHIQUE, relatifs à l'exercice comptable clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes annuels se caractérisent par les éléments suivants :

- | | |
|--|------------------|
| - Le total du bilan s'élève à : | 9.481.656 Euros |
| - Le total du chiffre d'affaires s'élève à : | 12.736.705 Euros |
| - Le résultat comptable de l'exercice est un bénéfice de : | 3.879.199 Euros. |

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

1. Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2. Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de mon rapport, et notamment, je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

III - Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-6 du Code de Commerce.

IV - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

V - Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans la cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre ;

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 10 Juillet 2025

Le Commissaire aux Comptes

Fitzgérald KRIEF
